

REUNION DES PRESIDENTS DES CD BFC. 14/01/2021

Chalon sur Saône, le 14 janvier 2021.

Présents : Robert Dutronc, Alain Vorillion, Philippe Cattelet, Paulo De Bastos, Robert Maujonnet, Robert Devoille, Patrick Krewiss, Joseph Illana, Gwenaël Cheveau, Christine Ehlen, Martine Denise Krewiss, Christian Perraudin.

Le Président Robert Dutronc ouvre la séance en renouvelant ses vœux à l'assistance. Il évoque la disparition de notre camarade René Midey, et la disparition de la maman de Robert Maujonnet, auquel il présente ses condoléances au nom de l'assemblée.

- Activité et situation des CD :

Le CD 21 : Alain souhaite revoir les formules de qualification aux championnats de Côte d'Or (création de secteurs).

L'AG du CD 21 est fixée au 13 février 2021.

Le CD 25 : Philippe fait état - comme tous les Présidents présents - de sa préoccupation à voir se tenir les AG des Comités dans les conditions réglementaires. Il avance la réponse qu'il tient de la Fédération, qui suggère la tenue des AG en visioconférence. L'AG du CD 25 se tiendra en visioconférence le 13 février 2021.

Le CD 39 : Paulo fait le bilan d'une année meurtrière financièrement, avec en cause principale l'inactivité du boulodrome. Il juge déraisonnable le maintien de l'augmentation de 2€ de la licence : pour ne rien rajouter au climat actuel, le CD 39 a décidé de ne pas appliquer ce surcoût et de le supporter.

Paulo interroge les Présidents sur leur position eu égard aux difficultés énoncées du CD 39 : Alain relance l'idée d'une aide du CR ; débat à suivre en « questions diverses ».

L'AG du CD 39 est fixée au 13 février 2021.

Le CD 58 : Robert évoque lui aussi les difficultés des clubs à tenir leur AG. Il dénonce l'attitude de la Fédération qui s'est adressée directement à la Ville de Nevers - le laissant hors du coup, ainsi que le CD 58 - pour l'organisation du championnat de France jeunes.

L'AG du CD 58 est fixée au 13 février 2021.

Le CD 70 : Robert Devoille fait état du souci généré par l'augmentation de 2€ du prix de la licence ; le CD 70 supportera ce surcoût en maintenant la licence à son prix de 2020. Le CD 70, auprès de la SAOS, s'est heurté au problème de rupture de stock des formulaires de mutation, sans pouvoir disposer non plus des documents informatiques...

L'AG du CD 70 est fixée au 20 février 2021.

Le CD 71 : Robert expose les décisions prises : exonération de la redevance des clubs au CD, calendriers gratuits, En outre, le Conseil Départemental a apporté une subvention que le CD redistribue systématiquement, rabaissant ainsi le coût de chaque licence de 5€.

Le boulodrome de Chalon (l'association qui le gère est dissoute) : quel sort lui sera réservé ? un courrier a été adressé au Président du Grand Chalon.

L'AG du CD 71 est fixée au 13 février 2021.

Le CD 89 : Patrick évoque la reprise poussive des licences ; néanmoins, en comparaison des 7 autres CD, le CD 90 affiche le meilleur bilan : quasiment 30% du nombre de licences 2020 ont été reprises, ce qui ne fait pas le compte, mais qui représente grosso modo le double en pourcentage des reprises dans chaque autre CD...

Le CD 89 a assuré l'organisation des qualifications au Trophée des Pépites (qui resta hélas sans lendemain), avec l'appui d'un encadrement reconnu par tous de grande qualité. L'AG du CD 89 est fixée au 30 janvier 2021.

Le CD 90 : le seul CD à avoir tenu son AG. Son nouveau Président, Gwenaël Cheveau, remplace Joseph Illana qui continuera à œuvrer à ses côtés comme vice-Président délégué. Gwenaël va engager le CD dans la réhabilitation du boulodrome, fermé pour cause

d'incivilités, ce qui selon lui freine la reprise des licences.

Il entend aller à la rencontre des clubs « sauvages » pour les amener dans le giron du CD 90.

Du tour de table ainsi fait, il ressort que l'activité des CD en 2020 fut quasiment nulle, et que la préoccupation première de chaque Président est la reprise des licences : comme noté plus haut, à part le CD 89 qui affiche à ce jour un taux des reprises de 30%, tous les autres CD sont entre 12 et 16% du volume de 2020, le CD 70 en étant lui, à 8%.

Avec les données recueillies aujourd'hui, il sera fait un point de la situation concis mais actualisé à l'AG de Salins les Bains.

Dès leur élection, les CD enverront au Président Robert Dutronc la composition de leur bureau, et le nom de leurs grands électeurs.

- Formations, tronc commun :

A ce jour, Mr Thomas (CD 25) est candidat à l'examen d'arbitre national, le 7 février. En accord avec le Président Robert Dutronc et Patrick Grignon, Philippe Cattelet sera l'examineur. Dans les CD solliciter des référents pour une formation fédérale (tronc commun).

- Les jeunes :

De toute évidence, l'idée du Marathon jeunes prévu à la date du 14 février va capoter, vu la situation sanitaire.

Quelques propositions : il pourrait se tenir dans le CD 21, le 13 juin 2021, ou au même lieu que la finale du CRC Provençal, le 12 septembre 2021, ou aux côtés du National de Dijon, le 25 / 26 septembre 2021 (dans ce cas, éventuellement être renseigné des dates du Trophée des pépites).

Ou bien dans le CD 71, à la place du National jeunes à Chalon S/Saône, le 12 sept 2021.

Mais pour ce cas, il sera fait l'inventaire du nombre d'équipes jeunes participant au National, en tenant compte des propositions financières avancées par la Fédération pour l'aide qu'elle veut apporter aux Nationaux jeunes.

- AG à Salins les Bains :

La Commission des Finances n'ayant pu se tenir, il est proposé qu'elle puisse se réunir le vendredi soir, 5 mars, veille de l'AG à Salins. Emilie aura auparavant envoyé les documents utiles à tous ses membres ainsi qu'aux Commissaires aux comptes.

Les invitations aux élus ont bien été renouvelées.

Les invitations aux nouveaux candidats seront envoyées.

Paulo confirme que les réservations hôtelières sont enregistrées.

- Les candidatures à l'élection du Comité Régional :

4 membres élus ne se représentent pas au suffrage du Comité Régional, en comptant notre regretté René Midey.

A ce jour, 31 candidatures sont enregistrées : celles de 20 élus sortants, et 11 nouvelles.

Pour le CD 21 : 7 candidatures (4 nouvelles).

Le CD 25 : 3 candidatures.

Le CD 39 : 2 candidatures.

Le CD 58 : 5 candidatures (3 nouvelles).

Le CD 70 : 4 candidatures (1 nouvelle).

Le CD 71 : 4 candidatures.

Le CD 89 : 3 candidatures (1 nouvelle).

Le CD 90 : 3 candidatures (2 nouvelles).

- Le Congrès Fédéral d'Evian :

Sujets à aborder : si le championnat de tir de précision avait lieu en 2021, serait-il envisageable de proposer nos champions

départementaux 2020 pour le championnat de France ?

Avec à la crise sanitaire qui plombe les envies de reprendre une licence, les énergies et les finances, beaucoup de CD souhaiteraient l'entendement de la Fédération pour au moins différer l'augmentation du coût de la licence de 2€.

- Questions diverses :

Alain rappelle la performance des filles de Quetigny, championnes de France en CNC 2^{ème} division et souhaite qu'elles soient récompensées.

Les championnats de France jeunes à Nevers : Robert Maujonnet, à sa demande, se voit confier les réservations de l'hôtellerie pour la BFC.

En faisant le point sur la situation, et sur son bilan financier, Paulo a évoqué les grandes difficultés auxquelles le CD 39 est confronté, à cause notamment de l'inactivité du boulodrome de Mont sous Vaudrey. Etant admis que la morale commande d'aider du mieux possible chaque partenaire, l'assemblée a retenu l'idée que Mont sous Vaudrey pourrait solliciter, par la voix du CR, l'organisation d'une manifestation importante, un championnat de France par exemple.

Alain a repris et avancé un autre moyen de secours : le Comité Régional - à titre d'aide exceptionnelle pour cette année 2021 - pourrait peut-être s'engager à reverser 1€ par licence au CD 39 (tirés de la redevance de 4,5€ par licence versée par les CD au CR).

Le Président Robert Dutronc demande si la proposition semble acceptable : le principe de cette aide est soumis au vote et accepté par les Présidents : 1 abstention et 7 voix pour.

Paulo remercie chaleureusement « la famille BFC » pour ce geste de grande solidarité.

Les violences dans le sport : pour activer sur le terrain l'action du Ministère des sports, du CNOSF, auxquels se joint la FFPJP, il nous faudra envisager la mise en place de référents.

Séance levée à 15h30.

Le Secrétaire Général du CR BFC

Le Président du CR BFC

Christian PERRAUDIN

Robert DUTRONC